

LE SERVICE TERRITORIAL AUTONOMIE (STA) ANTENNE MDPH

Pour toute information sur la perte d'autonomie, contactez le STA.
Service de proximité du Département de Meurthe-et-Moselle, le STA vous écoute et vous informe sur vos droits et prestations liés au vieillissement et au handicap.
Il vous accompagne dans vos démarches administratives en vous aidant à remplir les dossiers correspondants (allocation personnalisée d'autonomie, dossier MDPH, etc.)

Maison du Département

3 Place de l'Hôtel des Ouvriers
54310 HOMÉCOURT
03 57 49 81 10
stabriey@departement54.fr

Accueil téléphonique :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Le Département de Meurthe-et-Moselle a réalisé avec ses partenaires un questionnaire visant à recenser les besoins des séniors et des aidants.
Flashez ce QR Code pour y répondre.



[@departement54](https://www.meurthe-et-moselle.fr)
[meurthe-et-moselle.fr](https://www.meurthe-et-moselle.fr)

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48 esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54

IMPRIM'V'ERT® PAO couverture CD54 DIRCOM M. Gourbillon - photos : ©AJ_Watt, ©Danilo Andjus - Imprimerie CD54 - Décembre 2025-21



BIEN VIVRE EN AUTONOMIE

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION 2026 :
SÉNIORS ET PROCHES AIDANTS DE TOUT ÂGE

TERRITOIRE DE BRIEY

